



# MASTER 2 **DROIT**

# PARCOURS Contentieux des Droits et Libertés Fondamentaux



Université Sorbonne
Paris Cité

## **OBJECTIFS**

# Former les étudiants au contentieux des droits et libertés fondamentaux, et leur apporter, en théorie comme en pratique :

- une connaissance approfondie des organes (notamment juridictionnels) chargés de la protection des droits et libertés fondamentaux ;
- une connaissance approfondie des procédures administratives et/ou juridictionnelles à suivre pour défendre ou rétablir les droits ou libertés fondamentaux des personnes ;
- une connaissance approfondie de la substance des droits et libertés fondamentaux en droit interne et international, ainsi que des problématiques actuelles liées aux évolutions des droits et libertés au sein de la société française spécifiquement, et plus largement dans le monde.

# Préparer les étudiants aux examens et concours dans les domaines juridiques, à l'écrit et à l'oral, et notamment :

- examen d'entrée au CRFPA (profession d'avocat) ;
- concours d'accès à l'ENM (magistrature) ;
- concours administratifs de catégorie A (concours d'entrée à l'Ecole Nationale d'Administration, concours de conseiller de TA-CAA, concours de la police nationale, concours de la gendarmerie, concours des douanes, notamment).

## COMPÉTENCES VISÉES

- Conseiller toute personne physique ou morale dans le domaine des droits et libertés fondamentaux (particuliers, personnes morales de droit privé et de droit public);
- Initier, assumer, diriger toute procédure juridictionnelle destinée à préserver les droits et libertés fondamentaux, devant des juridictions internes ou internationales;
- Comprendre les enjeux des évolutions juridiques dans le domaine des droits

- et libertés fondamentaux, organiques (composition et procédures des juridictions) et matérielles (enjeux économiques, bioéthiques, écologiques, notamment, des décisions des autorités de l'Etat);
- Pouvoir exposer, à l'écrit comme à l'oral, toute problématique, éventuellement complexe, liée aux droits et libertés fondamentaux, hors ou dans le cadre d'une procédure juridictionnelle et/ou administrative.

## POURSUITE D'ÉTUDES / INSERTION PROFESSIONNELLE (MÉTIERS VISÉS)

- Auxiliaires de justice : avocat, huissier, notaire ;
- Métiers de la magistrature et du greffe ;
- Métiers publics de la sécurité (police nationale ou municipale, gendarmerie, douanes, notamment);
- Juriste en entreprise ou en collectivité publique ;
- Juriste en association ou en organisation non gouvernementale.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est ouverte en formation initiale, répartie sur deux semestres, de septembre à janvier, puis de janvier à juin.

## La formation consiste en :

- des enseignements, magistraux et pratiques, dispensés par des enseignants-chercheurs et des professionnels du droit des libertés, auxquels la participation est obligatoire;
- des conférences, ponctuelles, assurées par des intervenants extérieurs, auxquelles la présence est obligatoire;
- un stage professionnel, d'une durée d'au moins deux mois, effectué au sein d'une entreprise, d'une personne publique ou d'un service public (par exemple une juridiction), ou d'une association, sous la direction d'un tuteur, au sein de la structure d'accueil, et d'un enseignant de la formation;
- un rapport de stage assorti d'une soutenance.





## Le programme dépend du Master 1 qui aura été préalablement suivi.

À l'Université Paris 13, les étudiants suivront de préférence le M1 droit privé, et/ou le M1 droit public, et/ou le M1 droit des affaires. En cas d'options à choisir en M1, celles en relation la plus directe avec les enseignements du M2 seront valorisées.

## **SEMESTRE 1**

## **UNITE FONDAMENTALE 1 (10 ECTS)**

Protection constitutionnelle des droits et libertés fondamentaux (3 ECTS) Protection européenne des droits et libertés fondamentaux (4 ECTS) Liberté d'expression en droit interne et européen (3 ECTS)

## **UNITE COMPLEMENTAIRE 1 (4 ECTS)**

Droit des étrangers (2 ECTS) Anglais juridique approndi (2 ECTS)

## **UNITE FONDAMENTALE 3 (10 ECTS)**

Contentieux administratif des droits et libertés fondamentaux (4 ECTS) Contentieux judiciaire des droits et libertés fondamentaux (4 ECTS)

Autorités asministratives indépendantes face aux droits et libertés fondamentaux (2 ECTS)

## **UNITE COMPLEMENTAIRE 3 (6 ECTS)**

Droit des personnes privées de liberté (3 ECTS)

Droits et libertés à caractère économique (3 ECTS)

# SEMESTRE 2

## **UNITE FONDAMENTALE 2 (10 ECTS)**

Théorie générale des droits et libertés fondamentaux (3 ECTS)

Protection internationale des droits et libertés fondamentaux (4 ECTS)

Discriminations en droit interne et européen (3 ECTS)

## **UNITE COMPLEMENTAIRE 2 (6 ECTS)**

Droit des personnes handicapées (3 ECTS) Protection des données (3 ECTS)

### **UNITE FONDAMENTALE 4 (10 ECTS)**

Stage et soutenance d'un rapport de stage (9 ECTS)

Conférences (intervenants extérieurs) (1 ECTS)

### UNITE COMPLEMENTAIRE 4 (4 ECTS)

Principes biothiques (2 ECTS) Libertés intellectuelles et politiques (2 ECTS)

## **UE LIBRE NON OBLIGATOIRE (2 ECTS)**

Points bonus éventuels : engagement étudiant



## CONDITIONS D'ADMISSION

La formation est sélective. Sont admises à postuler toutes les personnes ayant validé un master 1 en France, en droit (privé et/ou public, général ou spécial), ou en sciences politiques, ou une formation à l'étranger reconnue comme équivalente.

Les directeurs de la formation s'assurent que les candidats ont bien les compétences requises pour suivre la formation : bonne connaissance du droit interne et européen, bonne expression orale et écrite, bonne culture générale, notamment.

Le nombre de places étant limité à 25, les candidats seront retenus dans cette limite en fonction de leur mérite.



Bureau H 210 / 01 49 40 44 10 / m2dlf.dsps@univ-paris13.fr https://dsps.univ-paris13.fr/candidatures via la plateforme CIELL2

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

Vie étudiante, frais d'inscription, ...: www.univ-paris13.fr

Responsables de la formation : : Jean-Jacques MENURET et Charles REIPLINGER

Secrétariat pédagogique: Bureau H 210 / 01 49 40 44 10 / m2dlf.dsps@univ-paris13.fr

VOIE (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant) Campus de Villetaneuse (Entrée ouest, sous les amphis 5, 6, 7): 01 49 40 40 11 Campus de Bobigny (Bât. de l'Illustration, RDC, salle 18): 01 48 38 88 38 www.univ-paris13.fr/orientation

ation continue (FC) – Alternance (A) – Validation des acquis (VA) : CeDIP

(Centre du Développement et de l'Ingénierie de la Professionnalisation) www.univ-paris13.fr/clarifier-son-projet-etre-accompagne Bureau A103 RdC Bâtiment Lettres et Communication - Campus de Villetaneuse 01 49 40 37 64 - acc-cfc@univ-paris13.fr (FC - A) / 01 49 40 37 04 - svap-cfc@univ-paris13.fr (VA)

## **VENIR À PARIS 13 : CAMPUS DE VILLETANEUSE**

99, av. Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse

Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille Puis Sortie N°2 (Saint-Denis - Stade de France), puis direction Villetaneuse Université

Coordonnées GPS - Latitude : 48.9561507 - Longitude : 2.3412625999999364

Depuis Paris: Train ligne H - Toutes les lignes départ Gare du Nord directions Persant Beaumont, ou Valmondois, ou Montsoult-Maffliers, ou Pontoise – arrêt Epinay Villetaneuse.

Depuis la gare d'Epinay Villetaneuse: prendre soit le T11 direction le Bourget, arrête Villetaneuse-Université, soit le Bus 361 direction Gare de Pierrefitte – Stains RER, arrêt Université Paris 13.

Depuis Saint-Denis Porte de Paris (Métro 13): prendre le T8, terminus Villetaneuse Université.